

## Enseignement supérieur

## L'UOB à la croisée des chemins

APRÈS plusieurs décennies de soubresauts - partant de 1990 - et d'immobilisme, l'Alma mater des universités gabonaises, l'Université Omar Bongo (UOB) - tout comme l'ensemble du secteur universitaire - est, aujourd'hui, astreinte à une obli-

gation de rénovation. Une étape cruciale devant nécessairement passer par des réformes. Une indispensable démarche purgative qui devra aboutir, *in fine*, à l'amélioration de la gouvernance des institutions universitaires gabonaises,

ainsi que du service social (bourses d'études, accueil et résidence en cité U, etc.) aux étudiants, sans pour autant alourdir les charges financières de l'État en ce temps de basse conjoncture économique. A la suite du Conseil présiden-

tiel sur l'Enseignement supérieur de la semaine écoulée, l'Union explore, à travers ce mini-dossier, des solutions préconisées pour une "évolution qualitative" d'un domaine majeur de la formation de l'élite nationale.

Résidence universitaire  
Quelles solutions ?

R.H.A

Libreville/Gabon

Bientôt trois ans que les portes de la cité universitaire de l'UOB sont fermées pour des raisons de réfections. Des problèmes de financement en sont à l'origine, alors que la demande reste forte, d'année en année. Des propositions ont été faites pour tenter de régler ce problème.

**FERMÉE** depuis décembre 2014 pour réfection, la cité universitaire de l'Université Omar Bongo (UOB) n'a toujours pas rouvert ses portes, faute de financement. Car, six mois après le démarrage desdits travaux, censés durer moins d'un an, l'entreprise adjudicataire a dû stopper le chantier. Aujourd'hui, sur cinq blocs de résidences à réhabiliter, seul le pavillon B est quasiment refait. L'étanchéité, la plomberie, la peinture et la tuyauterie ont été remises à neuf. D'après le directeur géné-



Vue d'une chambre renouée de filles à l'UOB.

ral adjoint du Centre national des œuvres universitaires (CNOU), Victor Iwangou, que nous avons interrogé hier, le financement s'élevant à un peu plus de 1,5 milliard de francs, aurait partiellement été payé par l'État. « Aujourd'hui, sur les six pavillons qui composent la cité universitaire, seuls deux sont habitables, affirme-t-il. Le premier, le pavillon F, qui avait fait l'objet de travaux de la part de l'Agence nationale des grands travaux (ANGT), il y a quelques années, dont le standing est meilleur (climatisation, douches dans chaque chambre, plaques chauffantes, armoires à linge...)

est prêt depuis trois ans. Et le pavillon B qui commence, malheureusement, à être la proie de l'humidité, faute de présence humaine.»

Au regard de cet état de lieux, il ressort que la demande est forte d'année en année, mais l'offre reste insuffisante. La doyenne des universités gabonaises recevant en moyenne 8000 nouveaux étudiants chaque année. En effet, pour les 25.000 étudiants inscrits à l'UOB, sans compter ceux des grandes écoles, seuls 1.200 places seront disponibles.

Concernant la question d'attribution des logements, M. Iwangou in-



Les autres bâtiments du campus attendant d'être réhabilités.

dique que certaines dispositions pourraient être prises pour qu'elles ne soient attribuées qu'aux personnes véritablement nécessitées. C'est-à-dire celles n'ayant pas de parents à Libreville, ayant des habitations très éloignées ou atteintes d'un handicap.

Cette forte demande est consécutive aux effectifs dans les grandes écoles et universités qui ont triplé depuis sa création. De plus, pour un meilleur fonctionnement, les responsables du Cnou entendent revoir à la hausse les prix des chambres en cité U. Désormais, la chambre standard passe à 10 000 frs au lieu de 6000 frs ac-

tuellement. Celles du pavillon F, pourraient passer à un montant variant entre 25 et 35 000 francs par mois, avec plus de confort offert aux locataires. À ces critères s'ajouteront la durée du séjour, qui pourrait être associée au cycle Licence-Master-Doctorat. C'est-à-dire trois ans en partant de la Licence 1, et renouvelable pour le cycle Master qui est deux ans.

À noter qu'au nombre des propositions faites lors du Conseil présidentiel pour l'enseignement supérieur, il y a la nécessité de soutenir le gouvernement dans ses efforts visant à satisfaire à la forte demande en logements



Des douches entièrement refaites.

étudiants.

Comme pistes de solutions, il y a, entre autres, la construction de logements étudiants par des opérateurs privés. Ces derniers pourraient se voir attribuer des titres fonciers et bénéficier, le cas échéant, de facilités fiscales à travers un régime préférentiel.

Par ailleurs, l'urgence de renforcer l'investissement public dans le logement étudiant a été envisagée. Autant de préconisations faites par l'ensemble du corps universitaire durant les dernières assises de haut niveau sur l'enseignement supérieur dans notre pays.

## La restauration, un défi à relever

Anita Jordanah TSOUMBA

Libreville/Gabon

**RÉDUCTION** du nombre de repas journaliers, suppression des desserts, qualité douteuse des plats offerts, insuffisance de couverts... Autant de situations qu'ont rencontrées ces dernières années les étudiants qui ont pris un repas au restaurant universitaire. Ces problèmes, comme d'autres, tels que le coût exorbitant des prestations des opérateurs privés partenaires, le retrait de Sodexo, pour ne citer que ceux-là, ont été au centre des échanges visant à redynamiser l'offre des œuvres sociales dans l'enseignement supérieur au Gabon, lors du dernier Conseil présidentiel sur l'enseignement supérieur au Gabon, la



A l'UOB, le restaurant universitaire est fermé après le départ de Sodexo.

semaine écoulée. Aussi, pour améliorer la qualité de ces services, il a été préconisé de relancer les prestations du Centre national des œuvres universitaires (CNOU), l'acquisition des fournitures par appel d'offres. Pour pallier les difficultés liées à la restauration des étudiants, il a été préconisé que la gestion des restaurants universitaires et de grandes écoles soit confiée aux opérateurs

privés, répondant aux critères et aux exigences d'une telle offre de service. Pour la direction du CNOU, ces orientations sont des défis à relever qui, elles, permettront surtout d'améliorer la qualité des services offerts par le Centre. « Nous fonctionnons avec la subvention de l'État, qui n'arrive pas toujours à temps. Et en encourageant les partenariats avec les promoteurs privés, cela va nous permettre de



Victor Iwangou, directeur général adjoint du Cnou.

faire des recettes substantielles», a indiqué Victor Iwangou, directeur général adjoint du Cnou.

Le cas, a-t-il relevé, du partenariat avec Sodexo qui a été rompu, pour non-paiement de 8 millions de frs d'arriérés. Alors même qu'au début, tout semblait être bien parti pour que les étudiants bénéficient d'une meilleure prestation au sein de "Resto U". La réforme préconisée pour les "Resto U"

concerne également la hausse du prix du ticket de repas. Celui-ci, resté à 150 F CFA depuis plus de trois décennies, alors que tout a augmenté, devra passer à 500 francs. «Pour le moment, seuls des repas froids, composés d'un sandwich et un soda sont offerts, pour les restaurants qui sont déjà ouverts. Sodexo étant partie avec sa batterie de cuisine, nous ne sommes pas encore en mesure d'offrir des repas chauds. Mais

le ticket du restaurant est déjà à 500 francs pour les universités et les grandes écoles», a relevé le DGA du Cnou.

Notons, par ailleurs, qu'au vu des recommandations émises lors du Conseil présidentiel, des interrogations s'élèvent déjà au sein de l'opinion. Notamment de savoir si « en confiant la gestion des restaurants aux opérateurs privés on ne va pas retomber dans la même situation qu'avec Sodexo »

Le gouvernement, qui doit examiner la mise en œuvre desdites propositions, devrait pouvoir bien analyser tous les contours de cette situation visant à faire profiter l'offre sociale aux milliers d'étudiants qui frappent, chaque année, aux portes des universités et grandes écoles du pays.